



## Aquathlon de Ronces les Bains

# Championnat départemental de Charente-Maritime

## Règlement

L'inscription à l'une des épreuves organisées implique l'adhésion pleine et entière du concurrent :

- au présent règlement de course ;
- à la réglementation sportive en vigueur de la Fédération Française de Triathlon ;
- aux instructions qui seront données par le directeur de course ou les arbitres ;

L'aquathlon de Ronces les Bains est une épreuve organisée par le club Océan Triathlon, elle est agréée par la FFTri, la Ligue Régionale Nouvelle Aquitaine de Triathlon et est support au championnat départemental Aquathlon de Charente-Maritime.

Ces épreuves se dérouleront le dimanche 02 juin 2024 de 13h00 à 16h00, sur le front de mer de Ronces les Bains.

### Inscriptions

Peuvent s'inscrire :

- Les licenciés FFTri Compétitions s'inscrivent directement.
- Les licenciés FFTri Loisirs doivent souscrire un Pass Compétition auprès de la Ligue FFTri.
- Les non-licenciés doivent souscrire un Pass Compétition auprès de la Ligue FFTri.
- Les mineurs non licenciés doivent obligatoirement fournir un questionnaire santé et une autorisation parentale.

### Frais d'inscription

Attention, il n'y aura pas d'inscription sur place !

Les inscriptions se feront uniquement par internet (pas d'engagement par courrier) avant le 25/05/2024 sur le site de la société de chronométrage <https://www.chronom.org/>

Tarifs :

- Jeunes 6-9 ..... 2€
- Jeunes 10-13 ..... 2€
- XS ..... 10€
- S (Individuel) ..... 15€

Les non licenciés ou licences loisirs, devront également s'acquitter de frais lié à la licence journée (PASS Compétition).

En cas d'annulation indépendante de la volonté de l'organisateur, les inscriptions ne seront pas remboursées, ni reportées sur une édition ultérieure.

Il n'y aura pas de remboursement en cas d'annulation des épreuves de la part des autorités institutionnelles (préfecturales, municipales, départementales, ...)

## Présentation

4 courses sont au programme de la journée :

La partie natation se déroule en mer ; la course à pied se déroule sur routes à circulation réglementée ou fermée à la circulation.

- format 6-9ans ..... une boucle en natation et une boucle de course à pieds.
- format 10-13ans ..... une boucle en natation et une boucle de course à pieds.
- format XS ..... une boucle en natation et une boucle de course à pieds.
- format S ..... deux boucles en natation (sortie à l'australienne) et deux boucles en course à pieds.

## Retrait des dossards

Les dossards peuvent être retirés au Casino Partouche, 46 Av. de la Chaumière, 17390 Ronce les Bains.

- le dimanche 2 juin de 10h à heure du départ -30min.

Lors de la remise des dossards, chaque concurrent doit :

- présenter une pièce d'identité ou sa licence FFTri ;
- émarger la feuille de présence.

## Natation

Pleine mer 14h26, coef 66.

Pendant l'épreuve de natation :

- les concurrents doivent porter un bonnet de bain personnel ;
- Pour les adultes, la combinaison est obligatoire si la température de l'eau est inférieure à 16°C ;
- Pour les jeunes, annulation de l'épreuve si la température de l'eau est inférieure à 16°C ;
- Pour les adultes, annulation de l'épreuve si la température de l'eau est inférieure ou égale à 12°C ;
- Les lunettes de natation, masques, pince nez sont autorisées.

Sont interdits : tout accessoire de respiration, de propulsion, d'aide à la flottaison, de ne pas respecter le parcours (contrôle à chaque bouée).

## Ravitaillement

Un ravitaillement final liquide sera disponible sur l'aire d'arrivée.

Ravitaillement réservé aux participants.

## Éléments de course

- Le dossard doit être porté devant pendant toute la durée de l'épreuve.
- porte dossard à 3 points et si épingles au nombre de 4 (épingles non fournies par l'organisateur).
- Comme la réglementation l'exige, il est interdit aux concurrents de recevoir une aide extérieure sous peine de disqualification.
- Les concurrents acceptent en toute circonstance de se soumettre aux décisions des arbitres, celles-ci sont sans appel.

## Catégories et accès aux épreuves

| Séries    | Années de naissance |
|-----------|---------------------|
| 6-9 ans   | 2015-2018           |
| 10-13 ans | 2011-2014           |
| XS        | 1925-2012           |
| S         | 1925-2008           |

Ces épreuves sont accessibles à toutes personnes des catégories ci-dessus, licenciées ou non.

## Chronométrage

Le chronométrage sera assuré par une entreprise de chronométrie officielle (<https://www.chronom.org>). Un bracelet à puce sera fourni par l'organisateur à tous les participants. Ce bracelet sera porté à la cheville gauche.

## Programme de la journée

| Épreuves  | Distances |               | Remise des dossards | Exposé de course ligne de départ | Départ | Podium |
|-----------|-----------|---------------|---------------------|----------------------------------|--------|--------|
|           | natation  | course à pied |                     |                                  |        |        |
| 6-9 ans   | 50 m      | 500 m         | 10h à 12h           | 13h                              | 13h15  | 16h    |
| 10-13 ans | 200 m     | 1,5 km        |                     |                                  | 13h20  |        |
| XS        | 500 m     | 2,5 km        | 10h à 14h           | 14h                              | 14h30  |        |
| S         | 1 000 m   | 5 km          |                     |                                  | 14h45  |        |

## Récompenses

- Pour les courses jeunes, une médaille à chacun à l'arrivée ;
- Pour toutes les courses :
  - Lots aux 3 premiers au scratch ;
  - Lots au premier homme et à la première femme ;
- Pas de cumul de récompenses.

## Droit à l'image

Les participants autorisent Océan Triathlon à utiliser les images sur lesquelles ils pourraient apparaître (prises à l'occasion de la manifestation), sur tous les supports et pour une durée illimitée.

## Assurance et Responsabilité

- La responsabilité civile de l'organisateur est couverte par une police d'assurance souscrite par la F.F.TRI auprès de la MAIF sous le n°4 464 742k.
- Les organisateurs ne peuvent être tenus responsables des vols, pertes et accidents.
- L'émargement au retrait du dossard vaut acceptation de ce règlement.